### **ENCOMBRANTS**



Ce n'est pas réutilisable? Ce n'est pas un RDD ou CRD ? Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur...)?



Meubles
Appareils électroménagers
(sauf les appareils réfrigérants)
Appareils électriques
(aucun appareil électronique)
Fournaises vides
Réservoirs d'eau chaude
Tapis
Matelas et sommiers
Fauteuils et divans



La collecte est réalisée 4 fois par année à des dates précises, consultez votre calendrier de collecte sur le site :

### lespaysdenhaut recyclent.com



Toutes les matières mises au chemin pour les encombrants sont directement ENFOUIES sans être triées ou valorisées.



Avant de placer des articles, assurez-vous qu'ils ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).



Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, RDD = résidus domestiques dangereux, etc.), ou que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, appareils électroniques, appareils refrigérants, CRD = matériaux de construction/rénovation/démolition, etc.).

# BIEN PLACER SON BAC ROULANT POUR DES COLLECTES REUSSIES!

En tout temps, il est important de bien placer les bacs au bord du chemin le jour de la collecte. En hiver, il faut redoubler de prudence et collaborer avec les opérations de collecte et de déneigement. Il est important que votre bac soit placé dans votre entrée tout en respectant la distance maximale de 1,5 m de la rue pour éviter qu'il ne soit renversé par le camion de déneigement. Les bacs renversés ne sont pas vidés.

Veillez à respecter les consignes suivantes quelque soit la couleur du bac pour éviter de manquer une collecte :



Aucun surplus, sac ou matière à l'extérieur du bac ne sera ramassé

Les bacs doivent être visibles pour la collecte et ne pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.

Veuillez les ranger après la collecte svp.

Été comme hiver, les bacs doivent être en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte. Il est fortement recommandé de sortir le bac la veille au soir de la collecte.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

#### Info-Collecte

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

## BIEN TRIER SES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Je fais quoi avec ça ? Recyclage ? Compost? Poubelle ? Écocentre ? Je ne sais plus...

> Consulte l'aide-mémoire de la MRC des Pays-d'en-Haut ou télécharge l'application «*Ça Va Où?*»

Oh! Finalement c'est pas si compliqué de bien trier ses matières!





Avec l'application gratuite Ça va où?, on sait où ça va!



Plus de 1000 produits et matières sont répertoriés sur « *Ça va où ?»*. L'application vous permet d'obtenir avec exactitude si un élément doit se retrouver dans le bac de recyclage, dans le bac de compost, à l'écocentre, dans un centre spécialisé ou en dernier recours dans la poubelle (https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca).





### **RECYCLAGE**



C'est un contenant? C'est un emballage? C'est un imprimé?



### **COMPOST**



Ça se mange? C'est en papier ou en carton? C'est un résidu de jardin?



### DÉCHETS



Ce n'est pas réutilisable? Ce n'est pas recyclable? Ce n'est pas compostable? Ce n'est pas un CRD ou RDD?



Papiers et cartons



Revues, journaux, circulaires, enveloppes et sacs de papier Boîtes de jus et de lait Boîtes d'oeufs

Résidus alimentaires



Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés Coquilles d'œufs **Produits laitiers** Viandes, poissons, os, fruits de mer Filtres à café, sachets de thé

Feuilles mortes, gazon et autres

Petites branches et résidus verts, sciure

herbes coupées

et copeaux de bois



feuilles d'assouplissant



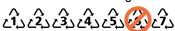
**Plastiques** 

Verre

Métal



Les contenants avec logo



Bouchons et couvercles Sacs et pellicules d'emballage \* (regroupés dans un sac noué) Contenants de produits d'entretien, cosmétiques et alimentaires



Contenants **Bouteilles** (peu importe la couleur)



Autres

Résidus verts

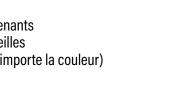








Cheveux, poils, plumes Nourriture pour animaux Boules agglomérées de litière à chat





Boîtes de conserve Assiettes et/ou papier d'aluminium Cannettes de boissons

\*Les sacs/pellicules de plastiques qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer (ex: les sacs d'épicerie, de pains tranchés).

Quand le sac est fait d'un plastique plus «raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

Les matières peuvent être disposées dans le bac brun en vrac, dans des sacs compostables certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ou des sacs en papier.

Les sacs plastiques biodégradables et oxobiodégradables ne sont pas compostables et sont interdits dans le bac brun.

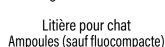


Couches et produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...)

Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer),

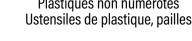


Sacs de croustilles et emballages de barres tendres





Plastiques non numérotés





Plastiques avec chiffre 6 (acceptés dans certains écocentres et points de dépôts municipaux )

Porcelaine, pyrex et vaisselle non récupérables

#### LA RÉDUCTION DES DÉCHETS SIMPLIFIÉE

- 1. Je réduis à la source en consommant le moins possible de produits suremballés;
- 2. Je réemploie des contenants;
- 3. Je donne ou vends les articles dont je veux me débarrasser lorsqu'ils sont encore bons;
- 4. Je participe aux collectes des matières recyclables et des matières organiques;
- 5. Je me départis de façon sécuritaire des résidus domestiques dangereux (écocentres ou autres lieux de dépôts certifiés).

